

Cours de répétition pour moniteurs-samaritains

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **43 (1935)**

Heft 1

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973174>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cours de répétition pour moniteurs-samaritains.

Dimanche matin, 14 octobre, à 10 h. 15 précises, ils se sont rencontrés à Neuchâtel ces soixante et quelques moniteurs et monitrices samaritains de la Suisse romande, pour assister à un petit cours de répétition.

Venus de tous nos cantons welches pour rafraîchir leurs connaissances, ces moniteurs des sections genevoises, valaisannes, vaudoises, fribourgeoises, bernoises et neuchâteloises, avaient été convoqués pour écouter un des leurs, M. l'ingénieur Pontelli, qui devait leur enseigner les principes des improvisations à exécuter en cas d'accident, pour faciliter — par des moyens de fortune — les transports en terrain difficile.

La leçon qui a duré de 10 h. 30, à 17 heures, avec une courte interruption pour le repas, a porté sur l'étude des nœuds, de la confection de brancards d'urgence et de traîneaux improvisés avec des skis.

Savoir faire un nœud, savoir quel est le nœud préférable lorsqu'il s'agit d'assembler des pièces, savoir enseigner comment se fait tel nœud et quel est le nœud le meilleur dans tel cas donné, n'est pas chose si simple qu'on pourrait le croire. L'excellent «Manuel d'improvisation de moyens de transports» de D. Hummel (en vente au prix de frs. 2.— au Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse à Berne) consacre un chapitre à la confection des nœuds de cordes et de ficelles. C'est ce chapitre qu'a commenté et démontré M. Pontelli. Et il l'a fait avec une concision, une précision et une maîtrise parfaites. Explications données, chaque participant a eu à exécuter le nœud de marin, le nœud plat, le nœud parallèle, le nœud du gypseur, du charretier, et d'autres.

Puis l'on a passé à la confection d'ob-

jets de fortune, pour transport d'urgence: la torchette (un triangle enroulé), le cacolet (une corde, un bois, une couverture), le sac de portage, la chaise à deux porteurs, le brancard au moyen de deux perches et d'une couverture, enfin l'assemblage simple et ingénieux de quatre skis pour y loger un blessé à la haute montagne et le descendre en plaine.

L'essentiel n'est pas de confectionner des objets parfaits dans tous leurs détails, ni durables, pouvant être exposés comme modèles et comme pièces de musée, mais de faire rapidement un moyen de transport de fortune permettant le transfert immédiat d'un blessé jusqu'en un lieu où d'autres moyens plus confortables pourront servir à l'évacuation. Faire vite et bien, savoir se servir de ce qu'on a sous la main, tel fut le principe des démonstrations de M. Pontelli. Et nous ne doutons pas qu'en ces quelques heures d'exercices où l'on a monté des cordes, des ficelles, des perches, des sacs, des couvertures et des skis, sous la direction experte d'un maître tel que l'ingénieur Pontelli, nos moniteurs et nos monitrices n'aient beaucoup appris. A eux maintenant de l'enseigner dans leurs sections respectives, à eux de former de bons samaritains, d'utiles samaritaines, capables de diriger un transport dans des circonstances difficiles.

M. Auguste Seiler, président de l'Alliance suisse des Samaritains, et le secrétaire central, M. Hunziker, assistaient à ces démonstrations pratiques qui ont vivement intéressé tous les participants et dont l'enseignement clair et précis s'est certainement gravé dans la mémoire de chacun. On a vu à Neuchâtel, l'autre dimanche, que de pareilles leçons sont

nécessaires pour la formation de nos moniteurs; l'assiduité et le sérieux des participants ont prouvé l'intérêt que présentent ces cours de répétition, et nous félicitons l'Alliance suisse des Samaritains de les avoir introduits. Dr ML.

Schweizerischer Samariterbund - Alliance Suisse des Samaritains.

Mitteilungen des Verbandssekretariates — Communications du Secrétariat général.

Auszug aus den Verhandlungen des Zentralvorstandes.

Sitzung vom 3. November 1934.

a) *Mutationen.* Seit der letzten Sitzung des Zentralvorstandes sind die Sektionen Villeneuve (Waadt) und Kerns (Obwalden) neu in den Samariterbund aufgenommen worden.

b) *Hilfslehrerkurse pro 1935.* Es wird beschlossen, fünf Wochenkurse zu veranstalten, und zwar in Altdorf, Davos, Zürich, in der welschen Schweiz und im Tessin. Die genauen Daten werden später bekannt gegeben.

c) *Repetitionskurse für Hilfslehrer pro 1935.* In deutscher Sprache werden im Anschluss an die Kurse von 1934 noch weitere Tagungen in Basel, Biel, Brugg, Langenthal und Winterthur stattfinden. Die Daten dieser Kurse haben wir in unsern Vereinszeitschriften bereits bekannt gegeben.

d) *Das Regulativ für Samariterkurse* wird einer vollständigen Revision unterzogen. Der neue Entwurf muss noch von den Organen des Roten Kreuzes genehmigt werden. Eine Neuauflage wird im Laufe des Jahres 1935 erscheinen.

Weitere Beschlüsse sind unsern Sektionen bereits durch unser kürzliches Zirkular mitgeteilt worden.

Extrait des délibérations du Comité central.

Séance du 3 novembre 1934.

a) *Mutations.* Depuis la dernière séance du Comité central les sections de Villeneuve (Vaud) et de Kerns (Obwalden) sont entrées dans le giron de l'Alliance.

b) *Cours de moniteurs-samaritains en 1935.* Il est décidé d'organiser cinq cours, soit à Altdorf, Davos, Zurich, en Suisse romande et au Tessin. Ce seront des cours d'une semaine. Les dates seront publiées plus tard.

c) *Cours de répétition pour moniteurs-samaritains en 1935.* Des cours en langue allemande auront lieu à Bâle, Bienne, Brugg, Langenthal et Winterthur. Il n'y aura plus de cours en langue française.

d) *Le règlement pour les cours de samaritains* est soumis à une révision complète. Le nouveau projet doit encore être approuvé par les organes de la Croix-Rouge. Une nouvelle édition paraîtra dans le courant de l'année 1935.

D'autres décisions ont déjà été communiquées à nos sections par notre récente circulaire.

Einbanddecken

zu dem «Roten Kreuz», sowie Sammelmappen pro 1935 sind zum Preise von Fr. 1.50, plus Porto, erhältlich beim

Zentralsekretariat des Schweiz. Roten Kreuzes,
Taubenstrasse 8, Bern.